

A retenir

Penicillium	Les conditions climatiques à la plantation ont été favorables à la maladie. Localement, des attaques importantes sont observées.
Mouches	Les premiers symptômes sont observés.



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr

Pour ce BSV, 7 observateurs ont réalisé des observations sur 34 parcelles en Haute-Garonne, dans le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne (11 parcelles d'ail blanc, 14 parcelles d'ail rose et 9 parcelles d'ail violet).

MÉTÉO

Depuis le début de l'année 2016, 180 mm de pluie ont été enregistrés à Auch, 175 à Albi, 150 à Montauban et 110 à Toulouse (source : infoclimat).

• **Prévisions du 19 au 24 février 2016** (source : MétéoFrance, secteur Toulouse Blagnac)

	Vendredi 19	Samedi 20	Dimanche 21	Lundi 22	Mardi 23	Mercredi 24
Températures°C	0 - 8	2 - 11	3 - 13	5 - 10	4 - 11	3 - 11
Tendances						
Vent (km/h)	7	7 - 11	4 - 7	7 - 22	25	14

STADES PHÉNOLOGIQUES

Ail blanc	la majorité des parcelles est au stade 3/4 feuilles. Les parcelles les plus avancées sont au stade 4/5 feuilles.
Ail rose	les stades moyens observés vont de 2/3 feuilles à 3/4 feuilles. Les plantes les plus avancées sont au stade 5/6 feuilles. Ces différences de stades entre parcelles sont notamment liées à l'échelonnement des plantations tout au long du mois de décembre, aux conditions climatiques et à l'état du sol au moment de la plantation (sols parfois secs), à l'éventuelle mise en place de l'irrigation, ainsi qu'à la profondeur de plantation (de 5 à 9 cm).
Ail violet	les stades moyens observés vont de 3/4 feuilles à 5/6 feuilles. Les plantes les plus avancées sont au stade 6/7 feuilles.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 - 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Les parcelles observées sont globalement homogènes, avec une levée régulière. Néanmoins, les parcelles touchées par le *Penicillium* montrent une certaine hétérogénéité, les plantes impactées ayant un développement réduit (1/2 feuilles).

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

• Adventices

La présence de graminées (notamment folles avoines) et de dicotylédones (rénouées, véroniques, gailllets...) a été signalée sur la grande majorité des parcelles du réseau (environ 25 parcelles sur les 34 observées).

Évaluation du risque : Restez vigilant à l'évolution du salissement de vos parcelles.

• *Penicillium* (*Penicillium sp.*)

La pourriture verte, ou *Penicillium*, est une maladie de conservation : les symptômes apparaissent principalement au cours du stockage de l'ail. **Les champignons qui sont à l'origine de cette maladie ne persistent pas dans les sols.** Ce sont en fait les spores de champignons, véhiculées par l'air, qui vont coloniser les bulbes. Ces contaminations peuvent, par exemple, avoir lieu pendant l'égrenage, la plantation, durant le stockage (contact avec du bois ou des bulbes portant des spores...)... **Néanmoins, les contaminations sont la plupart du temps secondaires :** elles vont être favorisées par des chocs, des blessures ou des manipulations brutales (*source : CTIFL*).

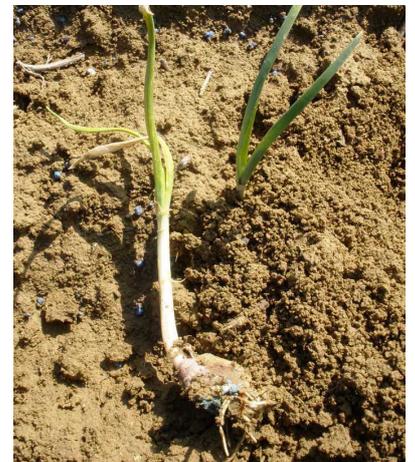
La plantation de caïeux porteurs de spores, associée à des conditions favorables au développement du champignon à la plantation, se traduit par le **développement d'une pourriture verte sur les caïeux**, en début de cycle. Le développement de cette pourriture peut provoquer la mortalité des plantes avant même la germination. La plante peut néanmoins poursuivre son développement malgré l'infection (feuillage qui jaunit, développement réduit).

Les *Penicillium* apprécie **les hivers secs et les sols soufflés, mal structurés, peu affinés. Les conditions climatiques au moment de la plantation lui ont donc été favorables.** Sur certaines parcelles, la réalisation d'un roulage de la parcelle ou la mise en place de l'irrigation avaient permis de rappuyer le sol et de faire adhérer la terre aux caïeux.

Des symptômes de *Penicillium* ont été observés sur une quinzaine de parcelles (**moins de 5% des plantes sont atteintes**). Néanmoins, des **attaques plus importantes ont pu être observées** sur quelques parcelles d'ail blanc et d'ail rose dans le Gers et dans le Tarn (de 30 à plus de 70% des plantes atteintes).

Les attaques les plus importantes sont, pour la plupart, observées sur des parcelles non protégées.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques actuelles sont peu favorables à l'expression de la pourriture verte. **Pour rappel, la lutte contre cette maladie est avant tout prophylactique, et il n'existe aucun moyen de lutte curative.**



Penicillium sur jeunes plantes - Photos CA81

• Mouches

Plusieurs types de mouches sont susceptibles d'attaquer la culture de l'ail : la mouche de l'oignon et la mouche du semis. La biologie de ces deux mouches est proche : dès leur sortie des œufs (pondus au collet des plantes pour la mouche de l'oignon ou directement dans le sol pour la mouche du semis), **les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes.** Elles quittent ensuite la plante et s'enfoncent dans le sol pour se nymphoser et poursuivre leur cycle.

Les feuilles des plantes attaquées par les mouches **se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes**. Un asticot peut être trouvé dans la plante. **Seule la première attaque de mouche est dommageable** pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts.

Au sein du réseau de surveillance, **les premiers symptômes** d'attaques de mouches ont été **observés** sur 7 parcelles (de quelques plantes touchées à 7% de plantes atteintes). Les symptômes ont été observés à la fois sur ail blanc, rose et violet. Aucun asticot n'a été trouvé au sein des plantes.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques clémentes de cet hiver vont sans doute être favorables au développement des mouches. **Pour rappel, il n'existe aucun moyen de lutte directe contre ces ravageurs.**



*Dégâts de mouches (plante enroulée)
Photo CA 81*

• Autre

Thrips : Les thrips sont des insectes de petite taille observés à l'aisselle des feuilles. Les adultes et les larves piquent les jeunes feuilles pour en prélever la sève. Des plages de décoloration et jaunissement sont alors visibles.

Des thrips ont été observés sur une dizaine de parcelles d'ail, principalement dans le Tarn. Les populations observées varient de quelques thrips à une quinzaine par plante. Une parcelle d'ail rose dans le Tarn, déjà affaiblie par du *Penicillium*, présente également des symptômes de piqûres sur 25% des plantes.

La nuisibilité des thrips en culture d'ail n'est pas avérée. A ce jour, compte tenu du développement de la culture, des faibles populations observées, et en l'état actuel des connaissances, **le risque est donc considéré comme faible**. De plus, les conditions climatiques actuelles leur sont défavorables : les pluies et la présence de goutte d'eau dans le comète contribuent à les noyer ou à les faire chuter des plantes.



La présence d'eau dans le comète contribue à noyer les thrips -Photo CA81



Thrips dans le comète - Photo CA81

Prochain BSV Ail le jeudi 17 mars 2016

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM et d'Arterris.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.